



François-Michel Lambert
Député des Bouches-du-Rhône
10ème Circonscription

Gardanne, le 12 septembre 2019

Fermeture de la centrale à charbon

PROJET DE TERRITOIRE GARDANNE MEYREUL



Contribution de François-Michel Lambert

Député de la 10ème circonscription

La centrale thermique de Gardanne ne pourra plus fonctionner au charbon au 1er janvier 2022...Et c'est une vraie question pour **l'avenir des 383 salariés**, artisans, chefs d'entreprises directs, emplois indirects ou induits qui sont concernés par la fermeture avec 1.050 personnes impactées dans les Bouches-du-Rhône (centrale, sous-traitants, dockers, maintenance portuaire, transports, services publics, commerces...). Les salariés bénéficiant du statut de de branche des industries électriques et gazières (IEG), sont le **cœur vivant de ce projet de territoire**.

Quelques éléments de contexte :

le territoire du bassin minier de Gardanne Meyreuil

L'âme ouvrière du territoire

Le bassin minier de Provence autour de Gardanne et de Meyreuil a beaucoup contribué au développement économique du pays et à la richesse de son territoire provençal. Les hommes et les femmes ont vu fermer la mine avec tristesse et inquiétude et à présent c'est de la fermeture de la centrale à charbon dont il s'agit. Un symbole fort pour ces fils de mineurs, ces femmes et ces enfants d'ouvriers, de techniciens qui constituent l'âme du territoire et incarnent sa tradition de travail et de solidarité. Altéo, la mine, la centrale, autant de symboles d'une industrie omniprésente mais en déclin, autant de vies, de familles, d'engagement qui vivent ou vivaient de ces activités.

La question sociale

La priorité numéro un est de consacrer tous nos moyens à la création de richesses et d'emplois dans un objectif de reconversion durable du territoire. La question sociale est indissociable de cette dynamique qui doit s'inscrire dans un horizon à 15 ans. Car c'est un drame social et économique de plus qui se prépare dans un territoire industriel qui a déjà beaucoup souffert et où le taux de chômage dépasse les 12,5 %. 1.700 chômeurs sont inscrits à Pole Emploi à Gardanne. 1.000 demandes de logements sont en attente. 24% de logement sociaux sont recensés dans l'habitat communal...

L'avenir de la biomasse

Le paysage industriel du bassin minier de Gardanne tourne autour de l'énergie, c'est son identité, sa marque de territoire. Gardanne, terre d'industrie et territoire d'énergie, peine à imaginer une reconversion autre que dans la transition énergétique. L'Etat s'est engagé en 2012 à maintenir la tranche biomasse de la centrale jusqu'en 2035 avec 70 Millions € de fonds publics investis chaque année (tarif préférentiel de rachat)... ce qui représentera au final plus de 1 milliard €. Des engagements contractuels ont été pris avec l'ancien et le nouveau industriel propriétaire de l'outil. La question du maintien de la biomasse doit être sérieusement posée. Il s'agit bien du principal nœud à dénouer pour écrire l'avenir de ce territoire et travailler à sa reconversion et son attractivité.

La question des espaces naturels et de la biodiversité

Situé entre le massif de la Sainte Victoire et notamment le Montaignet au nord, et le massif de la Sainte Baume au Sud, Gardanne Meyreuil de par leur développement économique et démographique ont créé une coupure (autoroute, voies rapides 2x2 voies, urbanisation industrielle et d'habitats....). La question des couloirs de biodiversité, trame verte, se pose dans le cadre de la reconversion du site, plus encore dans une région à la biodiversité la plus riche d'Europe mais qui reste très fragile.

La question du besoin de foncier

En 2015 la mission du Préfet Theyry sur la préparation à la mise en œuvre de la métropole, estimait le besoin de foncier à 1400 ha pour accueillir les entreprises susceptibles de s'installer dans la métropole. Hors, moins de 1.000 ha sont répertoriés disponibles dans la métropole Aix Marseille Provence. C'est une pression supplémentaire mise sur les terres naturelles et agricoles. Il manque aussi 60.000 emplois comparativement au grand Lyon.

D'autre part dans les 20 prochaines années (d'ici 2040) la population française va augmenter de plus de 6 M de personnes (et en 10 ans de plus de 3 M), du fait du solde positif entre naissances et décès. En proportion cela fera plus de 160.000 personnes en plus sur la métropole dont 15 à 20.000 sur le grand périmètre de Aix Gardanne (*A noter que ces chiffres sont une projection mathématiques et non pas de dynamiques territoriales. Il est fortement probable que le territoire d'Aix Gardanne soit plus dynamique que la moyenne de la métropole, du fait de son positionnement géographique. On peut estimer que ce seront plutôt 20 à 25.000 habitants en plus dans ce territoire soit près entre 600 et 900 personnes par an, 2 à 2,5 par jour*). Pour accueillir cette population il faut des espaces afin de créer les logements, les équipements publics, les voies de circulation, la production agricole et industrielle nécessaire au quotidien, les zones d'activité pour créer les emplois.

Les grands enjeux pour le territoire

1. ne pas rajouter de l'exclusion ou du chômage dans un territoire qui porte largement sa part. Proposer un avenir durable aux salariés de la centrale.
2. faire accepter la reconversion du bassin minier de Gardanne au-delà du seul avenir énergétique.
3. construire un territoire attractif, innovant, de dimension métropolitaine. S'engager sur un projet de territoire qui ambitionne de créer beaucoup plus d'emplois que les 400 emplois directs, indirects et induits qui sont en jeu.

Les opportunités

Le foncier

Sur un axe d'environ 6 kms entre le puits Yvon Morandat, l'usine Altéo, le périmètre de la centrale et l'embranchement de la Barque, le site dispose d'un potentiel foncier extraordinaire.

- Zones activités Gardanne Meyreuil Rousset : 30 ha
- Carreau de la Mine Gardanne : 10 ha
- Puits Morandat : 14 ha
- Centrale thermique de Provence (EPH - Gazel Energie) : 80 ha

La centrale dispose de 80 ha de foncier si ses deux branches charbon et biomasse s'arrêtent de fonctionner, 40 ha si seule la tranche charbon s'arrête. Ce foncier représente une véritable opportunité de développement et de diversification dans une métropole en manque de terrains disponibles.

La destination de ces terrains doit faire l'objet d'étude mixant plusieurs scénarios entre le besoin de zones d'activité économique et d'autres équipements.

[Un site relié et accessible](#)

Connexions, pôles d'échanges multimodaux, desserte ferroviaire, le site est raccordé aux grandes voies de circulation. Il est à 10 mn du centre d'Aix, à 20mn des gares TGV, 30mn du centre de Marseille, de l'aéroport de Marignane, raccordé aux autoroutes, aux voies rapides...

[Un territoire tourné vers l'innovation.](#)

Le pôle économique, énergétique et culturel Yvon Morandat et l'école des Mines de Saint Etienne Campus Georges Charpak sont les symboles de cette terre d'innovation et de recherche. La proximité immédiate de la zone de Rousset, centre d'expertise mondial dans la micro-électronique est un autre atout. Plus largement le département et la région accueillent 10 pôles de compétitivité.

Les objectifs

[Projeter un développement à long terme du territoire.](#)

Il faut donc travailler à la bonne échelle sur le périmètre industriel qui va de Gardanne à Rousset, en projetant son développement sur 30 ans et ne pas se limiter au périmètre de la centrale, avec ou sans son unité biomasse.

L'objectif est de disposer d'une vision globale des opportunités du territoire et des voies dans lesquelles il faut s'engager pour développer une reconversion qui prenne en compte l'activité industrielle mais aussi les besoins en termes de logement, de mobilité, de cadre de vie, de niveau d'équipement, de rééquilibrage avec les espaces naturels.

[Renforcer le caractère innovant et attractif du territoire](#)

Cette vision globale, planificatrice, permettra d'attirer des investisseurs et de créer de la richesse. Elle permettra d'offrir aussi des nouvelles opportunités pour créer les logements et les équipements publics nécessaires.

[Se fixer un objectif de création de 4000 emplois](#)

A moyen terme, entre 3 et 4.000 emplois pourraient être créés sur l'ensemble du bassin d'activité.

Ce sont plus de 2.000 personnes qui disposeraient de logements modernes, d'équipements nouveaux. Et tout ceci autour d'une gare ferroviaire pré-existante sur le site même de la centrale actuelle. Gare connectant directement en 10mn le centre-ville d'Aix, et en 30mn la gare Saint Charles de Marseille.

12 propositions pour un projet global à l'horizon 2030 mixant énergie, industrie, tertiaire, logement et équipements publics.

1. Renoncer à la biomasse.
2. Engager une négociation de sortie avec Gazel Energie et de négociation du foncier.
3. Définir le projet de territoire à la bonne échelle dans une dimension métropolitaine.
4. S'engager dans une reconversion qui dépasse la question du mix énergétique et du seul avenir industriel de la centrale.
5. Prendre en compte l'activité industrielle mais aussi le logement, la mobilité, le cadre de vie, le niveau d'équipement, les espaces naturels.
6. Faire un lien plus direct avec les dynamiques existantes (pôles de compétitivité, territoire d'industrie...)
7. Mobiliser davantage la métropole et la région et disposer de leurs outils d'aménagement, d'études et d'ingénierie.
8. Trouver les financements pour des crédits d'ingénierie.
9. Définir une stratégie de marketing territorial.
10. Faire le lien avec le devenir d'Altéo sur Gardanne.
11. Adapter la gouvernance au projet et aux sources de financement.
12. S'engager sur un objectif de création de 3 à 4.000 emplois et 800 à 1000 logements à moyen terme.

Pour y parvenir l'Etat doit sans délai lancer une consultation auprès de cabinet expert en matière de prospective socio-économique territoriale, avec un rendu d'ici la fin de l'année 2019. Dans le même temps l'Etat doit mettre en place des outils de mobilisation économique dédiés. L'absence d'engagement dans la loi Climat Energie est dommageable.

Enfin, la métropole et région doivent comprendre qu'au-delà du choix politique national, cette décision de fin du charbon électrique peut devenir une opportunité pour notre territoire, à condition d'en faire une priorité.